

M. MAYBANK: Règle générale les municipalités ont cédé leurs aéroports à l'Etat pour un dollar par année?

L'hon. M. HOWE: Oui.

M. SHAW: Je voulais savoir quelles rémunérations ont les propriétaires de ces aéroports qui ont été expropriés pour la durée de la guerre?

M. COLYER: Nous les versons au ministère des Transports et celui-ci à son tour—j'ignore comment il procède au juste.

L'hon. M. HOWE: Notre ministère acquitte tous les frais des aéroports et il en accorde l'usage aux frais du gouvernement fédéral. A mon sens, aucune municipalité ne sera lésée parce que nous avons pris possession de son aéroport pour la durée de la guerre.

M. MAYBANK: Vous en augmentez la valeur?

L'hon. M. HOWE: Nous l'accroissons énormément.

M. MAYBANK: Les municipalités recevront un dollar par année, et en reprendront possession?

L'hon. M. HOWE: Après la guerre.

M. MAYBANK: Avec tout ce que vous y avez ajouté?

L'hon. M. HOWE: Oui.

M. MAYBANK: N'en est-il pas ainsi?

L'hon. M. HOWE: Oui.

M. SHAW: Lorsque les aviateurs d'Air-Canada et aussi ceux du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique utilisent certains terrains d'atterrissage de secours, comment établit-on les frais qui doivent être imputés contre le ministère de la Défense ou le ministère de la Défense nationale pour l'Air et Air-Canada?

L'hon. M. HOWE: Air-Canada ne versent rien pour les terrains d'atterrissage en cas d'imprévu. Ils ne servent qu'en cas d'urgence grave. Ils ont tous été aménagés par d'autres, soit les municipalités ou le gouvernement fédéral. Mais Air-Canada n'en a jamais payé l'utilisation.

M. POULIOT: Monsieur Coolican, savez-vous à qui appartiennent les lignes secondaires? Savez-vous si le P.-C. en détient la majorité des actions?

M. COOLICAN: Non, je l'ignore.

M. POULIOT: Vous ne le savez pas?

M. COOLICAN: Non.

M. POULIOT: M. Howe ne pourrait-il nous en dire un mot.

L'hon. M. HOWE: Je ne sais que ce que j'ai lu dans les journaux. Je crois que le P.-C.—en fait, M. Beatty mentionne dans son rapport annuel avoir acheté la majorité des actions de plusieurs lignes. L'une est la *Mackenzie Airways* et l'autre la *Starratt Airways*. Je crois qu'il en a acheté une troisième—la *Yukon Southern*.

M. MAYBANK: Air-Canada ne connaîtrait-il pas toutes les autres compagnies d'aviation au Canada, monsieur le président? En connaissez-vous qui pourraient vous faire concurrence?

M. COLYER: Il me semble que oui. Bien entendu, au moment où je vous parle...

M. MAYBANK: Ne pouvez-vous pas nous décrire ce qui s'est passé récemment concernant l'achat d'un certain nombre des compagnies mentionnées par M. Howe? Il semble qu'il doive en résulter l'établissement par le P.-C. d'une ligne aérienne concurrente transcanadienne. Vous devez assurément en être au courant, monsieur Colyer.